

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} OCTOBRE 2025

MUTUELLE SANTE DES AGENTS

Le conseil municipal accepte de participer à hauteur de 15 € par mois et par agent.

VENTE D'UN CHEMIN RURAL

Le conseil municipal accepte de vendre le chemin rural situé aux Rejoux (rue du Palmier) à M Bertil Roussely à la condition que la vente se fasse par acte notarié afin de respecter les servitudes.

LOCATAIRES

- Accord pour que les frais liés au débouchage de la plomberie du logement de la mairie soit réglé par la collectivité et remboursés par M Renard par échéancier.
- Accord pour que les frais liés au SPANC du Presbytère soit réglés par la collectivité et remboursés par M et Mme Buisson.

COMMISSIONS

CCILAP : projet de rapprochement des Offices de Tourisme (Nontron/Drone et Belle/Périgord Vert) mais le projet est annulé suite au retrait de Drone et Belle.

Participation financière de la CCILAP pour l'installation de la fibre.

Création d'emplois : un agent pour la Convention Territoriale Globale (CTG) + un agent polyvalent Tourisme.

La saison culturelle « Juste pour nous » commence le 10 octobre.

QUESTIONS DIVERSES

- Les élections municipales seront les 15 mars et 22 mars 2026.
- Réfection des peintures routières.
- Les locataires du restaurant le Franc Sous ont indiqué verbalement partir à la fin du mois d'octobre.

Le secrétaire de séance: Michel TOURENNE